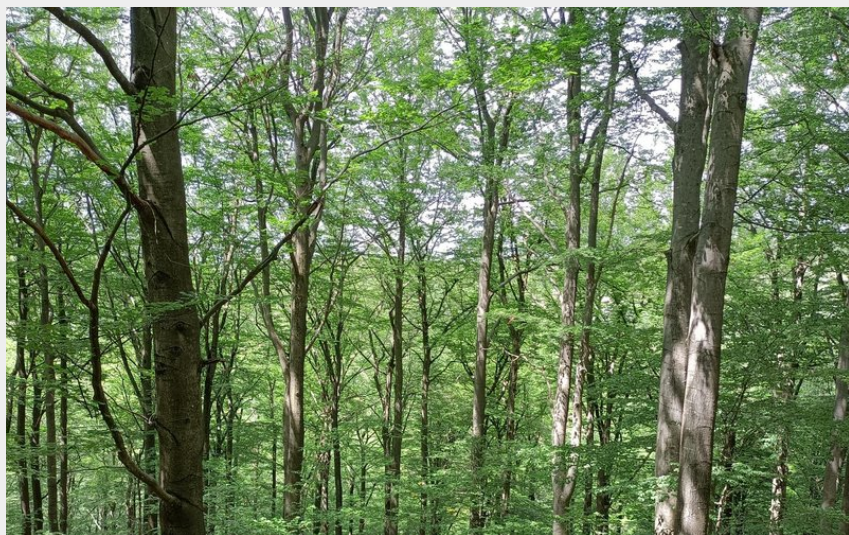


Sur les hauteurs du Pays bourguisan - Bourg-Argental n° 2



Hêtre (© Adam GIBAUD / Parc naturel régional du Pilat)



Ce tracé va vous mener sur les hauteurs du pays bourguisan. Un panorama à vous couper le souffle !! Votre regard rayonnera entre la vallée de la Déôme, du Riotet et la vallée du Rhône avec en fond de mire, si la chance est avec vous, la barre des Alpes avec sa majesté le Mont Blanc.

Cette randonnée vous est proposée par la commune en lien avec le Parc Naturel Régional du Pilat.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 13.4 km

Dénivelé positif : 506 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

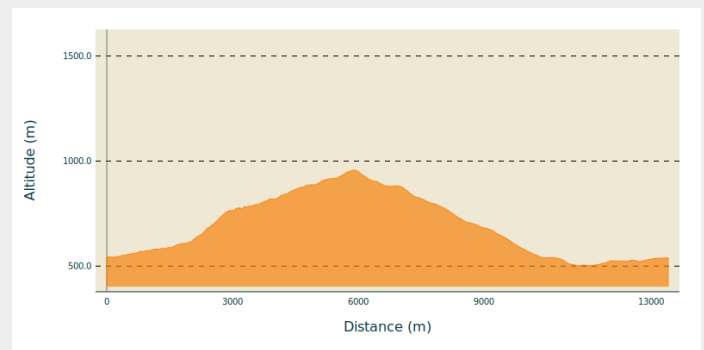
Itinéraire

Départ : Bourg-Argental - Office de Tourisme (Maison du Châtelet)

Arrivée : Bourg-Argental - Office de Tourisme (Maison du Châtelet)

Balisage :  Pédestre communal

Profil altimétrique



Altitude min 502 m Altitude max 957 m

Suivre le sentier N°1 jusqu'à la croix au pied de la grande côte.

1) Prendre à droite le pédestre 3 du parc (balisage marron et blanc), traverser la rivière, le Martinet et la route jusqu'au hameau du Mas. Monter à "la Celle", continuer à gauche jusqu'à la Ciove que l'on traverse.

2) Prendre tout droit le sentier VTT N°3.

3) Sur le plat, après un pré, laisser le balisage VTT pour prendre l'épingle à droite. Au point culminant de la promenade, redescendre à gauche, traverser la route pour arriver au Mont.

4) Reprendre le VTT N°3 à droite, devant la maison et continuer jusqu'à la Crapaudière. Après le hameau emprunter le chemin balisé à gauche direction le Col du Banchet.

5) Au col, traverser la route, regagner Bourg-Argental par le GR65.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

⚠️ **Recommandations**

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.



Prudence, sur cet itinéraire, vous pourriez croiser des chiens de protection de troupeaux. Restez calme et gardez vos distances.

<https://www.parc-naturel-pilat.fr/comprendre-le-territoire/territoire-vivant/tous-responsables/>

Comment venir ?

Transports

Bus L17, Point d'arrêt à Bourg-Argental : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l17-annonay-saint-etienne>

Bus Région L12 : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l12-bourg-argental-le-bessat-saint-etienne>

Bus L41, Arrêt à Bourg-Argental : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l41-pelussin-maclas-annonay>